

ASSEMBLEE PLENIERE DU 27 JANVIER 2016

L'an deux mille seize, le Mercredi 27 janvier, à 9h30, les délégués du Syndicat, Energies Haute-Vienne, régulièrement convoqués, réunis en session ordinaire de l'Assemblée, dans la salle de réunion du Syndicat, sous la présidence de M. DARGENTOLLE, Président du SEHV.
Date de convocation : le 21 janvier 2016.

Nombre de membres en exercice : 64

RAPPORT N°1

Objet :

INSTITUTION

Projet d'évolution du SEHV

Monsieur Georges Dargentolle, Président du SEHV, expose :

Vu les dispositions de la loi N°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe),

Vu les dispositions de la loi N°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (dite loi TEPCV),

Vu la délibération N° 2015-34 du 30/09/2015 au cours de laquelle l'Assemblée Plénière du SEHV a procédé à la constitution de la Commission consultative paritaire définie à l'article L 2224-37-1 du Code Générale des collectivités Territoriales (CGCT);

Considérant le compte rendu des échanges intervenus entre les représentants du SEHV et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) lors de la première réunion de cette commission consultative paritaire qui a eu lieu le 03/12/2015 au siège du SEHV,

Considérant les obligations et les attentes des EPCI,

Il informe que le SEHV souhaite mettre en œuvre un nouveau projet impliquant l'évolution des activités du SEHV dans le cadre des objectifs globaux présentés lors de l'adoption de ces deux lois.

Il s'agit notamment :

- de développer et dynamiser l'action du SEHV dans le domaine des EnR et MDE vers les EPCI et les habitants du département ;
- participer à l'aménagement énergétique responsable et équilibré du territoire

Il propose que ces évolutions soient déclinées selon 5 axes :

- Maîtriser et faire vivre l'état des lieux des ressources et des besoins :
 - Cartographie des productions d'énergies et de leurs réseaux de distribution
 - Cartographie des potentiels et des gisements
 - Recueil des politiques locales en cours
 - Exploitation et mise à disposition des données
 - Mise en œuvre d'un outil de planification
- Développer et structurer les échanges et les partenariats avec les EPCI et les communes
 - Accompagner les communes et intercommunalités à l'amélioration de leur patrimoine et de leurs équipements
 - Développer les EnR de manière ambitieuse et en faire un levier du développement territorial
 - Proposer un mix énergétique et/ou électrique
 - Accompagner l'élaboration des PCAET intercommunaux
 - Accompagner la rénovation des logements et lutter contre la précarité énergétique

RAPPORT N°1

Objet :

INSTITUTION

**Projet d'évolution du
SEHV**

- Planifier et coordonner la politique locale sur la transition énergétique
 - Planifier les investissements sur les réseaux électriques
 - Planifier le développement des EnR
 - Intégrer les actions dans une vue d'ensemble
 - Faire de la base de données SIG-SiHV un outil de pilotage et de planification

- Fédérer et Mutualiser les moyens
 - Porter à connaissance les décisions et les actions des membres de la commission
 - Elaborer les actions en dynamisant les partenariats
 - Mutualiser pour disposer de ressources internes et externes adaptées

- Sensibiliser et accompagner le changement des modes de vie
 - Mener des actions vers de nouveaux acteurs (entreprises, monde agricole, particuliers...)
 - Mettre en œuvre des actions pédagogiques
 - Accompagner les usagers

Monsieur le Président propose de lui donner pouvoir pour conduire et mettre en œuvre cette évolution.

Il prie les délégués de bien vouloir en délibérer.